

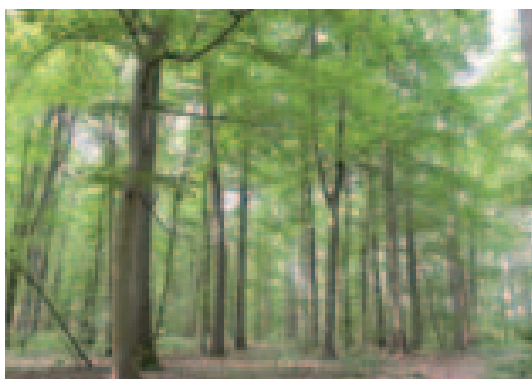
# FONTAINEBLEAU FORÊT EMBLÉMATIQUE

**A**vec une superficie de près de 22 000 hectares, le massif forestier de Fontainebleau est composé des forêts de Fontainebleau (17 000 ha), des Trois pignons (3 200 ha) et de La Commanderie (1 400 ha).

Autour de l'an mil, la forêt de Bière – comme on l'appelait à l'époque – est intégrée au domaine royal, afin que les rois de France viennent y chasser, depuis leur château idéalement situé au centre du domaine forestier, à proximité d'une source. À partir de 1528, François I<sup>er</sup> lance la construction de nouveaux bâtiments, mais ce n'est qu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle



que la route Ronde est tracée, sous le règne de Henri IV, afin que les dames de la Cour puissent suivre les chasses à courre en voiture. Grands amateurs de chasse, Louis XIV et Louis XV font tracer des allées cavalières et des carrefours en étoile, afin de faciliter la poursuite du gibier.

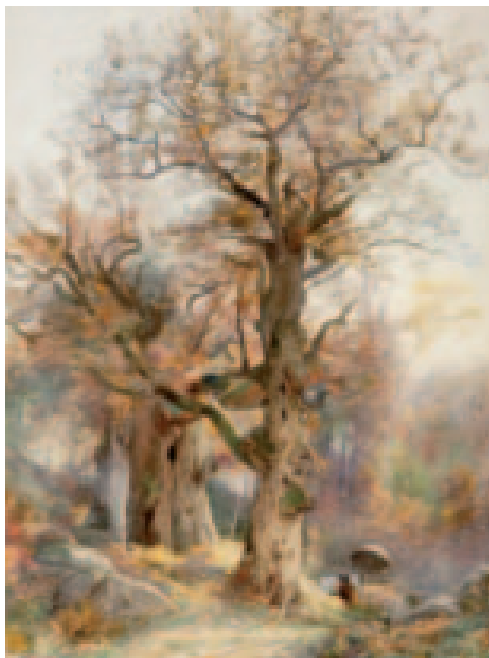


Le massif de Fontainebleau abrite une grande variété de paysages, du fait de la grande diversité des sols. L'originalité de ses paysages tient à la présence d'un banc de sable marin, de 30 à 60 mètres d'épaisseur, surmonté par une table de grès imperméable de 4 à 5 mètres d'épaisseur, avec des mares qui

se forment avec l'eau de pluie. L'eau s'infiltré dans les sols sableux sur lesquels la végétation souffre de la sécheresse : c'était jadis le domaine des landes à bruyères, avec des arbres disséminés (bouleaux, genévriers). Les plateaux calcaires – notamment au sud de la forêt – et les plaines humides du nord-est étaient recouverts de chênaies-hêtraies.

La forêt n'avait pas autrefois l'aspect que nous connaissons de nos jours, puisque les espaces boisés ne couvraient que la moitié de la forêt à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. De ce fait, les forestiers ont voulu planter des arbres pour combler les landes qu'ils nommaient « vides » : des feuillus (chênes, hêtres.), puis à partir de 1815 des résineux (pins sylvestres), à grande échelle. En 1853, les landes n'occupaient plus que 4 % de la forêt.

Dans l'esprit du Romantisme, écrivains et peintres paysagistes viennent découvrir une forêt « naturelle », alors qu'elle est en pleine transformation ! Ils s'opposent aux coupes d'arbres et obtiennent la conservation de cantons en réserves artistiques (1861).



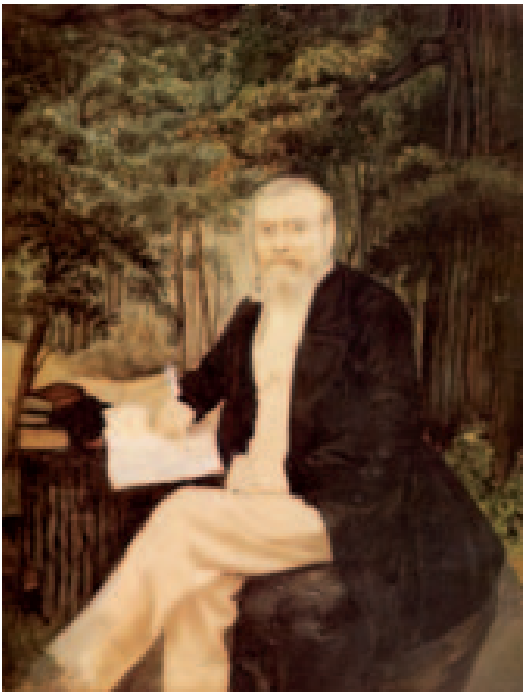
Par la suite, d'autres textes réglementaires protègent une forêt unique au monde (site classé, Natura 2000, forêt de Protection...), alors que les réserves artistiques deviennent Réserves biologiques intégrales (1052 ha), auxquelles s'ajoutent les Réserves biologiques dirigées (1467 ha).

La forêt de Fontainebleau, qui fait maintenant partie du domaine privé de l'État, est gérée par l'Office national des forêts (ONF), dont l'agence territoriale Île-de-France est implantée à Fontainebleau. Les agents de l'ONF gèrent une forêt peuplée pour 67 % de feuillus

(chênes, hêtres...) et pour 33 % de résineux (pins sylvestres...) en suivant un document d'aménagement qui couvre la période 2016-2035. Il prévoit le traitement en futaies irrégulières sur environ 8 500 ha (40 % de la superficie) par la programmation de coupes de régénération.

En 2012, Fontainebleau a été la première forêt à bénéficier du label forêt d'Exception attribué par l'ONF. Le contrat, renouvelé en 2019, prévoit un certain nombre d'actions, en concertation avec les partenaires locaux (collectivités territoriales, associations...)

En forêt de Fontainebleau, Claude-François Denecourt a tracé les premiers sentiers balisés du monde dans les années 1840 et inventé un tourisme de nature, ensuite la vogue de la randonnée pédestre a amené de plus en plus de visiteurs. Les blocs de grès font de Fontainebleau un lieu recherché par les grimpeurs du monde entier.



La forêt reçoit actuellement plus de 10 millions de visites par an, ce qui n'est pas sans conséquences sur ses milieux fragiles qui subissent l'érosion et le dépôt de déchets sauvages. Il est primordial de sensibiliser les jeunes à la protection de leur environnement en ayant de bonnes pratiques lors des sorties familiales en forêt. La forêt enrichit leurs connaissances, tout en leur procurant du bien-être, mais ils doivent apprendre à devenir des éco-citoyens.